Association
« Bien vivre au Bas Rocher »
2, Chemin Tourné
37370 Montlouis sur Loire
http://basrocher.free.fr - asso.basrocher@gmail.com

Montlouis sur Loire, le 17 juillet 2021.

Chers exposants,
Chers bénévoles de l'association,
Chers adhérents de l'association,
Chers riverains du quai A. Baillet,
Chère équipe municipale,

Nous sommes au regret de devoir annuler la Brocante des Bords de Loire.

Malgré l'engouement des exposants (en 15 jours nous étions pratiquement complets), l'engagement des bénévoles dont je salue l'énergie et l'envie d'organiser cet évènement caractérisé par la convivialité ; le bureau a malheureusement décidé en session hier soir, à l'unanimité, l'annulation de l'évènement.

C'est cette convivialité qui est mise à mal par les nouvelles directives reçues par la Mairie. En résumé, elles stipulent :
- Port du masque obligatoire
- Interdiction d'établir une buvette (pivot situé au centre de la brocante)
- Distanciation physique obligatoire
- Pas d'animations
- Pas de possibilité de prêt de barrières pour entourer la brocante (donc pas de « pass sanitaire » possible)
- Pas de passage de l'orchestre dans la brocante, comme prévu.

Pour ceux qui connaissent la manifestation vous savez que le café et un « pot de l'amitié » sont gracieusement distribués en triporteur pour chaque stand. C'est, dans ce cadre, évidemment impossible.

Il est hors de question que nous fassions la police en épiant chacun de nos exposants ou visiteurs, que nous effacions toute la sympathie que mettent en œuvre les bénévoles, afin d'offrir un service et une brocante qui soit différente des autres.

La conformation des lieux (sentier promenade en bords de Loire), ne permet en aucun cas d'assurer une distanciation physique.

De plus le marché gourmand organisé par la commune qui jouxte la brocante est annoncé avec des règles différentes :
- Pas de masques
- Animations diverses autorisées
- Buvettes et stands alimentaires autorisés
- Barrières ceinturant la manifestation (donc « pass sanitaire »)
- Pas de distanciation physique

Espérons que tous les animateurs (orchestre, exposants, buvettes, stands alimentaires) qui ont réservé avant la mise en place des restrictions soient bien détenteurs du pass sanitaire...

Devant cette différence de traitement entre les deux manifestations qui siègent au même endroit, au même moment, malgré notre envie d'organiser cette journée qui met notre quartier en lumière (ce dont nous sommes fiers), nous ne pourrons assurer la convivialité qui caractérise notre brocante.

Le profit financier n'étant pas notre priorité, nous attendrons que les règles permettent de partager une journée dans ce cadre magnifique et de privilégier un échange humain.

Le bureau présente ses plus sincères excuses aux exposants enregistrés et espère vous retrouver l'an prochain.
Les règlements par chèque ne seront bien sûr pas encaissés.
Nous appellerons individuellement toutes les personnes ayant déjà payé leur stand.

Malgré cette forte déception, nous mettrons toute notre énergie pour l'organisation de l'édition 2022.

Amicalement.

Le Bureau :

(Pierre Robin, Jacky Supligeau, Etienne Pailloux, Laurent Ferdoile et Christophe Sennepin).